

Réf: Dossier 164785

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FLOTTE DE DEPLACEMENT DE MARCHANDISES » en abrégé « FDM »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY Sans-fil,
Lot 244, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLOTTE DE DEPLACEMENT DE MARCHANDISES » en abrégé « FDM »

Objet : Transport, logistique, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY Sans-fil, Lot 244, Ilot 33

Dirigeant(s) M KONE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11428 du 15/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71564/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

